



## RAPPORT EXECUTIF

Conférence sur

# **Mouvements paysans et alternatives à la mondialisation néo-libérale en matière agraire et rurale**

23 et 24 novembre 2002  
Couvent de Schengen, Luxembourg

### **Résumé**

A la suite du Forum Social Mondial de Porto Alegre de 2001 et 2002 et du colloque sur les mouvements sociaux de janvier 2002, l'Institut d'Etudes Européennes et Internationales du Luxembourg (IEEI), le Forum Mondial des Alternatives (FMA) et le Centre Tricontinental (Cetri) ont organisé une conférence sur les mouvements paysans et les alternatives au modèle néo-libéral. Cette conférence s'inscrit dans le projet de collaboration avec le Ministère luxembourgeois de la Coopération sur 'Mouvements sociaux et justice internationale'. Dans le cadre de ce projet, l'IEEI, le FMA et le Cetri ont réalisé des travaux de recherche et ont organisé des colloques sur la réalité et la signification des mouvements sociaux et la propriété intellectuelle et les droits des peuples.

La conférence sur les mouvements paysans a rassemblé plus de 40 participants et observateurs de quatre continents qui ont débattu de la situation des paysans du monde, de leurs formes d'organisation et d'action, ainsi que des alternatives dont ces mouvements sont porteurs. L'intérêt que revêt la question agraire et les mouvements paysans provient du fait que  $\frac{3}{4}$  de la population mondiale dépendent de l'agriculture et que malgré la diversité des situations, la quasi-totalité des paysans du monde vit dans la précarité et est confrontée à une pauvreté en forte progression : les paysans du Sud comme ceux du Nord sont aujourd'hui victimes du modèle néo-libéral qui privilégie le capitalisme agraire néo-latifundiste aux dépens de la paysannerie plus traditionnelle.

L'objectif du colloque fut triple. D'une part, s'informer de la diversité des situations agraires, des finalités et des formes d'organisation et d'action des mouvements paysans dans les différents pays du monde. D'autre part, proposer et discuter une analyse approfondie des effets néfastes de la mondialisation en matière agricole et rurale, notamment la maximisation de l'intérêt du capital à court terme aux dépens du bien-être des paysans et de la population rurale tout entière. Enfin, évoquer les possibilités d'une stratégie d'alliance des mouvements paysans et des autres mouvements sociaux et approfondir la réflexion et la discussion sur la mise en place d'initiatives communes de résistance et de revendication visant à promouvoir l'organisation d'échanges agricoles internationaux équitables et solidaires, ainsi que des politiques de développement agricole favorisant la voie paysanne.

Les témoignages et les analyses des participants qui sont pour la plupart des experts et/ou des militants ont révélé que les mouvements paysans se sont formés dans tous les pays du monde et qu'ils sont à la tête du mouvement de résistance et d'alternatives à la mondialisation néo-libérale. Ce degré de mobilisation s'explique à la fois par la gravité de l'impact de la mondialisation en matière agricole et rurale et par la clarté et le caractère concret et convaincant des alternatives. Celles-ci sont fondées principalement sur l'abolition du système actuel (concentration des terres, subventions nationales et règles commerciales internationales) et sur la réforme agraire et foncière (redistribution des terres et des possibilités d'exploitation), ainsi que sur des mesures accompagnatrices telles la mise à disposition de crédits, la diversification de la production, la formation continue des paysans et l'amélioration de la distribution des produits agricoles. A la lumière de ces témoignages et ces analyses, la question est de savoir, d'une part, quelle est la réalité de l'accord entre les paysans du Sud et ceux du Nord, d'autre part, comment traduire cet accord en mesures concrètes permettant l'amélioration à court terme de la situation de la paysannerie tout entière et, enfin, comment mettre en œuvre des alternatives telles que la création de blocs inter-régionaux et/ou d'une institution mondiale chargée d'organiser le commerce agricole ?.

### **I. Le contexte de la paysannerie du monde et des mouvements paysans**

L'importance et l'intérêt du monde agricole et rural et des mouvements paysans proviennent du fait que  $\frac{3}{4}$  de la population mondiale vivent à la campagne et dépendent directement ou indirectement de l'agriculture. De même,  $\frac{3}{4}$  des 2 milliards de personnes qui disposent de moins de US \$ 2 par jour et/ou qui souffrent de carence alimentaire sont des paysans. Ces quelques statistiques suffisent à mettre en relief l'état commun dans lequel se trouve la paysannerie du monde. Outre la disette et les famines qui ont lieu régulièrement dans les pays les plus pauvres, les paysans sont aussi confrontés à de nouveaux dangers qui sont la conséquence directe du modèle néo-libéral : p. ex. les plans de la Banque Mondiale de supprimer la totalité de la production de riz au Sri Lanka et d'importer le riz de Thaïlande et de Birmanie où les coûts de production sont moindres, ce qui plongerait 2 millions de personnes dans la misère. La révolte de la part des jeunes agriculteurs de Sri Lanka a déjà fait environ 10.000 morts dans les années 80 et 60.000 morts dans les années 90. La mise en œuvre de ces plans entraînerait une nouvelle vague de protestations et de répressions. Ainsi, aux effets néfastes du productivisme s'ajoute désormais un éventail de nouvelles mesures promues par les agents du capitalisme transnational qui renforcent la précarité et l'appauvrissement des paysans.

Certes, l'exemple du Sri Lanka souligne la diversité des situations agraires et rurales qui tient à des facteurs d'ordre historique, politique, économique et social. Néanmoins, l'essor du modèle néo-libéral à une échelle globale signifie que les paysans de l'hémisphère Sud

comme de l'hémisphère Nord sont confrontés à une situation commune : à l'exception des latifundistes et du capitalisme agraire, tous les paysans sont aujourd'hui victimes du système de la mondialisation néo-libérale. Ce système se caractérise par une série d'éléments étroitement liés les uns aux autres. Tout d'abord, la privatisation des moyens de production et la commercialisation des moyens d'échange. Ensuite, la réduction de certaines politiques publiques (p. ex. la suspension des réformes agraires, des politiques de maintien des prix agricoles internationaux et de crédit). Enfin, la baisse constante et généralisée des prix agricoles et, en même temps, la hausse des prix d'une grande partie des produits alimentaires. L'ensemble de ces éléments concourt à la paupérisation des paysans du monde et à leur exclusion de l'économie dite globale. Les pays riches répondent à cette situation par un système élaboré de subventions qui, d'un côté, garantit un certain revenu à leurs paysans mais qui, de l'autre côté, exacerbe la baisse des prix agricoles sur les marchés mondiaux. Ces subventions qui atteignent US \$ 20.000 par agriculteur aux USA et US \$ 15.000 par agriculteur en Europe sont contraires aux principes non seulement du libre-échange mais aussi des politiques de développement. L'amélioration de la situation des paysans du monde nécessite donc une réforme de l'intégralité du système actuel.

## **II. Le rôle de la politique de développement nationale et européenne**

### **1. Allocution de M. Charles Goerens, Ministre luxembourgeois de la Coopération et de l'Action Humanitaire**

Se référant explicitement à sa propre expérience d'agriculteur, le Ministre a souligné la précarité de l'agriculteur et la spécificité des risques auxquels sont exposés tous les paysans. En dépit de la stabilité procurée par les techniques de production moderne, les fondements de l'existence de la paysannerie continuent à être menacés en raison des changements climatiques et des conditions-cadres de l'économie mondiale. Celle-ci se caractérise par un productivisme effréné qui ne cesse de creuser l'écart entre la productivité de l'agriculture au nord et celle de l'agriculture au sud. Ainsi, les différences en termes de productivité *per capita* atteignent jusqu'à un facteur de 1000. A l'origine de cette inégalité n'est pas le marché comme tel, mais le marché comme objectif et à tout prix. Car il s'agit non seulement d'augmenter le niveau total de la production agraire comme le prône le productivisme, mais aussi et surtout d'en assurer une distribution plus égale et de garantir aux paysans un revenu minimum par des prix rémunérateurs.

Au regret de M. Goerens, l'orientation de la politique de développement luxembourgeoise que l'on pourrait résumer par la formule « oui au marché, non au marché total » n'a pas été formellement adoptée au niveau européen. De même, les positions communes de l'Union européenne (UE) n'ont pas été retenues dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha, notamment en ce qui concerne la définition de la stratégie globale du commerce en matière agraire. Une telle stratégie nécessite une réforme de la politique agricole commune (PAC) de l'UE visant à créer un équilibre entre les besoins de l'Europe et les intérêts des pays en développement, c'est-à-dire déterminer un niveau de production permettant à la fois d'approvisionner le marché commun et d'exporter les excédents sans submerger les marchés des pays en développement et y entraîner l'effondrement des prix. Les propositions du Commissaire de l'agriculture Franz Fischler sont d'intérêt mais ne portent pas une attention nécessaire aux problèmes de pays en développement.

Face à cette situation, la politique de développement devrait poursuivre trois objectifs. D'une part, continuer à œuvrer pour une réforme globale du fonctionnement de la PAC et des principes régissant la production et les échanges internationaux en matière agricole. D'autre part, continuer à soutenir de façon logistique des initiatives locales, régionales et inter-régionales visant à instaurer des modes de production et d'échanges plus égalitaires. Enfin, nouer et approfondir les contacts avec des organisations paysannes, des mouvements paysans et des organisations non-gouvernementales (ONG) en vue d'encourager le dialogue et la coopération entre la société civile et l'Etat dans les pays en développement.

## 2. Discussion

Interrogé sur les possibilités de la politique européenne de développement dans les pays sous l'emprise de la corruption et de la 'mauvaise gouvernance', le Ministre a répondu que des partenariats locaux et régionaux – soit entre l'UE et les gouvernements locaux soit entre ces derniers et des ONG sur médiation de l'UE – sont le plus souvent couronnés de succès. Il a souligné la nécessité de ne pas relâcher l'effort dans des pays et des régions qui sont victimes de guerres civiles ou d'exploitation organisée et orchestrée par l'Etat. Continuer à soutenir des institutions locales telles que des hôpitaux et des écoles est décisif au maintien en vie du processus de développement.

Réagissant à une question sur la compatibilité des budgets consacrés à la défense et au développement, M. Goerens a exposé la politique générale du Gouvernement qui favorise la création et le maintien de la paix dans les pays et les régions de conflit. Il a insisté sur le fait que le Luxembourg est le seul pays-membre de l'UE à avoir atteint l'objectif de fixer l'aide annuel au développement à 0.7% du PIB. De plus, au cours de la législature actuelle, le Gouvernement portera le budget de la politique de développement à 1% du PIB. En même temps, le Ministre a expliqué que cette évolution positive n'a pu empêcher une 'dérive irréflectée' de la part de l'UE qui semble s'enfermer dans une stratégie de dévalorisation de la politique de développement. Trois décisions en sont la preuve. D'une part, l'abolition du Conseil des Ministres du Développement et l'intégration au Conseil des Affaires Générales. D'autre part, la dépendance croissante du Commissaire de Développement des Commissaires des Relations Extérieures et du Commerce Extérieur. Enfin, la dévaluation de la Commission de Développement du Parlement européen. Face à cette évolution inquiétante, il faut remettre l'accent sur les effets positifs de l'aide au développement en matière de prévention et de régulation de conflits et sur l'importance de recentrer cette aide autour des principes de solidarité et d'égalité.

## **III. L'inventaire de la situation agricole et des mouvements paysans dans le monde**

### I. Asie

#### A. L'INDE

Rashpal Malhotra, Directeur du Centre de Recherche sur le Développement Rural et Industriel à Chandigarh, a affirmé que le manque de diversification de la production agricole et de l'intervention publique est responsable en grande partie pour la misère des paysans indiens. S'y ajoutent une demande solvable insuffisante (en raison d'un manque de crédits mis à disposition aux populations rurales) et un système de distribution inadapté et inadéquat. L'ensemble de ces problèmes n'a guère été atténué par la 'révolution verte' et encore moins résolu. Par conséquent, l'Inde se doit d'adopter une série de mesures d'urgence. Tout d'abord, mettre en œuvre les propositions de la Commission de planification relatives au système de

distribution. Ensuite, renforcer la formation des paysans et améliorer le système d'irrigation et la qualité des produits agricoles. Par ailleurs, à moyen et à long terme, lancer et achever la réforme agraire pour mettre un terme à l'inégalité de la distribution des terres. Enfin, établir et approfondir les contacts et la coopération parmi les organisations agraires et entre mouvements paysans indiens et mouvements paysans internationaux en vue d'échanger des informations vitales et coordonner les efforts de résistance et de réforme.

## B. LA COREE DU SUD

Gyu-Cheon Lee de l'Institut coréen pour l'économie rurale a expliqué que la Corée du Sud ne disposait pas de politique agricole nationale jusqu'aux années 70 et que même par après l'industrialisation a toujours été la priorité. Néanmoins, elle a atteint l'autosuffisance en matière de production et de demande de riz grâce à l'introduction de techniques de production modernes. Face à l'effondrement des prix, le gouvernement a décidé de protéger le marché intérieur, y compris moyennant des accords bilatéraux, évitant ainsi l'aggravation de la misère paysanne et des protestations. La question est de savoir comment résister à la demande de la part de l'OMC d'ouvrir le marché coréen à la concurrence internationale. Malgré cette situation précaire, les mouvements paysans constituent un phénomène récent, en partie dû à l'effet atténuant de la réforme agraire des années 50. Toutefois, la dépendance de la population rurale de l'agriculture et l'insuffisance des politiques nationales ont favorisé la formation de mouvements paysans, notamment parmi les paysans qui disposent d'exploitations petites ou moyennes.

Interrogé sur l'unicité du modèle de développement coréen, Lee a répondu que certains éléments constituent des alternatives intéressantes au productivisme, p. ex. l'association des communautés locales aux projets de développement rural, le système de prix double permettant à la fois aux paysans un revenu minimum et aux populations urbaines des prix de consommation abordables. Mais ce système est menacé par les principes régissant le commerce international en matière agraire, c'est-à-dire les règles de l'OMC. Afin d'assurer la survie des paysans sud-coréens, il faut exclure l'agriculture de ces règles, d'autant plus que la crise financière de 1997 induite par le modèle néo-libéral a provoqué un fort exode rural et un appauvrissement des populations concernées qui sont exposées à la précarité du travail à temps partiel et qui subissent de plein fouet la récession actuelle.

## C. LE VIETNAM

Dinh Ton Vu, Vice-Directeur du Centre d'Etudes Interdisciplinaires du Développement Rural à l'Université Agronomique de Hanoi, a exposé l'expérience vietnamienne des coopératives. Le système des coopératives, en vigueur entre les années 60 et 80, a vu une première réforme importante au début des années 80, quand fut lancée une transition de la propriété collective à la propriété individuelle. A partir de 1986, le Vietnam a commencé un long processus d'ouverture de son économie nationale à l'économie mondiale. Cette ouverture a été accompagnée par des mesures de soutien aux exploitations familiales et par une autre loi foncière de 1993. L'intérêt de l'expérience vietnamienne provient du fait que la libéralisation telle qu'elle s'est déroulée a permis au Vietnam de passer d'un déficit de production et d'alimentation à un niveau d'autosuffisance, voire à une situation d'excédent grâce à des gains de productivité, tout en réduisant la pauvreté.

Toutefois, d'importants problèmes persistent, notamment la superficie très limitée des exploitations, ainsi que le nombre de paysans sans terre qui est en nette progression. Les mouvements paysans luttent pour une réduction de l'inégalité et de la pollution et pour un

meilleur accès au crédit et à l'assurance-maladie. Parmi les mesures, il y a l'amélioration de la protection des exploitations familiales face aux risques du marché et le renforcement des activités socio-associatives comme des réseaux de protection des paysans et de la population rurale.

#### D. LA CHINE

Cynthia Yuen, chercheuse auprès du China Social Services and Development Research Centre, a expliqué que la situation agraire en Chine constitue non pas un problème monolithique, mais à trois dimensions: la population rurale (composition, revenu, etc.), la société rurale (l'organisation, les questions socio-politiques, etc.) et la production rurale (politiques agricoles, développement des villages, etc.). L'importance de l'agriculture dans l'économie chinoise perdure: la population rurale représente entre 64% et 70% de la population totale (soit environ 880 millions d'habitants) et le revenu total 15% du PIB. Mais si cette généralité ne doit pas cacher la diversité qui est d'ordre géographique, démographique, sociale et économique, Cynthia Yuen a insisté sur le fait que la détérioration se fait ressentir de plus en plus clairement depuis environ 1996, début de l'augmentation des coûts de production et de la baisse de la demande pour les produits agricoles et des investissements dans les villages, ce qui a entraîné une réduction du revenu *per capita* pour la première fois depuis les réformes initiées par Deng Xiopeng en 1979. A cette réduction s'ajoute l'endettement croissant des municipalités, exacerbant la situation générale des paysans qui sont confrontés à des hausses d'impôts locaux. De plus, cette situation financière provoque la pénurie des crédits et, par conséquent, l'essor des pratiques usurières, ce qui renforce davantage la corruption, l'un des principaux obstacles au développement rural.

D'autres problèmes sont l'exode rural et le fossé croissant entre les cadres et les masses laborieuses. L' 'instabilité rurale' qui s'ensuit n'est pas compensée suffisamment par la distribution de la terre, puisque celle-ci n'a guère atténué la proportion entre la superficie et la population qui en dépend. Dans l'état actuel, la propriété privée ne permet pas plus qu'une production de subsistance, d'autant plus que tout excédent de la production agricole est siphonné par le gouvernement central. Face à cette situation de plus en plus précaire, les mouvements paysans ont du mal à s'établir et à s'imposer, notamment en raison du système politique. Bien que, depuis 1998, il soit possible au niveau des villages de créer des associations, leur fonctionnement est étroitement encadré par le Parti Communiste local et elles manquent de pouvoir de décision réel. Actuellement, les réflexions de la part d'intellectuels et de militants chinois touchent à des questions relatives au pouvoir de négociation des paysans dans le cadre des marchés locaux et à la structure des terres distribuées aux particuliers.

Interrogé sur la structure de gouvernance, Cynthia Yuen a expliqué que la multiplicité de niveaux administratifs et politiques tenait, d'une part, à la culture chinoise (un seul mot se réfère à la fois à l'État, le pays, la nation, la famille et le ménage) et, d'autre part, aux efforts du Parti Communiste de consolider la nation. Elle a également déclaré que l'appauvrissement des paysans chinois s'explique à la fois par la baisse des prix mondiaux et les règles de l'OMC, dont la mise en œuvre en matière agraire et rurale n'a pas été discutée en Chine ou au niveau international. Les politiques de lutte contre la pauvreté s'avèrent inefficaces du fait de la nature du système de gouvernance et du manque d'adaptation aux spécificités de la pauvreté rurale.

## E. DISCUSSION SUR LA SITUATION EN ASIE

De manière générale, la discussion sur la situation agraire et rurale en Asie a porté sur les questions suivantes : d'une part, le bien-fondé du système de coopératives. Se référant à l'expérience du Vietnam, François Houtart a souligné l'effet éminemment positif du système des coopératives au Nord du pays, qui a permis en l'espace de 20 ans de passer d'une tonne de riz par hectare à neuf tonnes par hectare. D'autre part, une question étroitement liée est de savoir dans quelle mesure et jusqu'à quel point les pays d'Asie peuvent apprendre des expériences de pays tels que le Cuba et le Sénégal en ce qui concerne des réformes agraires et foncières nationales. Par ailleurs, tous les pays d'Asie doivent désormais faire face aux règles de l'OMC dans le domaine de l'agriculture : à la lumière de l'expérience contemporaine et dans une perspective spécifiquement asiatique, faut-il ou non sortir l'agriculture de l'OMC ? Enfin, le rôle des femmes dans l'agriculture en Asie semble être crucial et exige plus de réflexions et de réformes. Pour toutes ces questions, les participants ont mis l'accent sur le droit de chaque pays de s'autodéterminer et de concevoir et mettre en œuvre son propre modèle de développement.

### 2. Amérique centrale et latine

#### A. BRÉSIL

La situation agraire et rurale au Brésil est dominée par la question foncière. Giovanni Braun, militant du MST (Mouvement sans terre) a expliqué que depuis la colonisation la propriété foncière se caractérise par un degré de concentration extrême : aujourd'hui, 27.000 latifundistes possèdent 44% des terres fertiles dans un pays qui compte plus de 180 millions d'habitants et 370 millions d'hectares de terre fertile. Cette inégalité élatante fait que 70 millions de Brésiliens vivent en dessous du seuil de pauvreté et 4.5 millions de personnes sont sans terre et ne bénéficient d'aucun programme d'assistance. Les quelques efforts du gouvernement du Président sortant Cardoso ont été annulés par l'exigence d'austérité et l'imposition par le Fonds Monétaire International (FMI) d'une stratégie d'exportation en matière agricole pour importer des biens étrangers et pour favoriser l'investissement étranger. Même si à peu près 1 million de personnes ont profité d'un programme contre l'exclusion sociale, quelques 920.000 petites propriétés ont disparu, conséquence de l'appauvrissement qui a contraint les paysans à vendre leurs terres, ce qui a aggravé davantage l'inégalité foncière. Dans le sillon d'une longue histoire de résistance et de lutte, le MST s'est mobilisé depuis 1964 et est aujourd'hui présent dans la quasi-totalité des provinces brésiliennes. Plus de 300.000 familles sont associées à cette lutte qui bénéficie de la sympathie des travailleurs urbains et du soutien des communautés locales. Le principal enjeu de cette lutte est la conception et la mise en œuvre d'une réforme agraire globale qui met fin au latifundisme et qui permet à chaque famille paysanne de subsister en réduisant la dépendance vis-à-vis des grands propriétaires.

Interrogé sur les conditions politiques de cette revendication, Giovanni Braun a clarifié la nature du MST qui est un mouvement social paysan consacré à la résistance et à la lutte et non pas un mouvement qui veut se muter en parti politique. Les deux objectifs prioritaires du MST sont à terme de permettre à tous les pays d'atteindre un niveau de production de denrées vivrières adapté à leurs besoins et d'éliminer par la solidarité la pauvreté rurale. L'élection de Lula est susceptible de faciliter cette politique mais la plupart des gouvernements des Etats fédéraux y sont opposés. De même, la punition des crimes perpétrés par les grands propriétaires et leurs vassaux contre les paysans sans terre dépend de l'évolution de la situation politique dans les Etats fédéraux et dans la société tout entière et ses institutions

politiques et judiciaires. L'indépendance de la justice fait défaut, tout comme la condamnation officielle des exactions contre les paysans sans terre.

## B. NICARAGUA

Sinforiano Cáceres Baca, Président du Conseil d'Administration de la Fédération nationale des coopératives agricoles du Nicaragua, a affirmé que c'est avant tout la nature du rôle de producteur agricole qui a évolué et non pas tellement la nature de la production. Ainsi, être producteur nécessite des connaissances et des compétences très variées, allant de la topographie à la commercialisation en passant par la mécanique. Cette montée de la complexité des activités du producteur n'a pas été accompagnée par une hausse des moyens consacrés à la formation. Au contraire, la question de la transmission des connaissances et de la formation continue reçoit une attention insuffisante de la part des pouvoirs publics. De plus, c'est justement l'exercice du pouvoir politique qui permettrait de contrer la tendance vers « le marché total » en matière agraire et rurale. Ceci vaut notamment pour les grands blocs commerciaux en vigueur (UE, ZLENA[NAFTA]) et ceux en gestation.

A la lumière de ce vide politique, les luttes paysannes devraient poursuivre un double objectif : d'une part, créer des espaces de résistances et d'alternatives et, d'autre part, maximiser l'influence sur les négociations et prises de décision au sein des institutions existantes, à la fois nationales et internationales. Plus concrètement, au Nicaragua, les mouvements paysans ont su proposer et approfondir un certain nombre d'idées intéressantes : tout d'abord, intégrer les représentants tant des secteurs privés que des secteurs publics dans la définition de pactes nationaux ; ensuite, affirmer le droit de protéger l'agriculture nationale ; par ailleurs, renforcer le secteur productif (pour réduire la dépendance vis-à-vis du secteur primaire et de l'exportation ; de plus, moderniser le secteur agro-nutritionnel ; enfin améliorer le système bancaire et l'accès aux crédits. A un niveau plus fondamental, Sinforiano Cáceres Baca a plaidé pour une plus grande cohérence du système global : d'une part, si l'agriculture fait partie de l'OMC et de ses règles, alors celles-ci doivent être les mêmes et valables pour tous de la même façon. D'autre part, s'il y a des zones commerciales, alors il doit en avoir partout où des pays souhaitent en créer.

## C. HAÏTI

La situation agraire et rurale en Haïti est dictée principalement par l'évolution de la situation politique. Celle-ci est dominée par une crise profonde qui constitue aussi (et surtout) une crise économique et sociale grave. La paysannerie est aujourd'hui en déclin plus que jamais du fait que la capacité de résistance a été quasiment supprimée au cours de la longue période de colonisation et pendant le régime Duvalier. Quatre thématiques dominent la question agraire et rurale : tout d'abord, comment mettre un terme au clientélisme politique et adopter une politique agricole qui favorise la sécurité alimentaire du pays ; ensuite, comment sortir de la fausse alternative entre l'individualisme et le collectivisme au profit d'instances intermédiaires ; par ailleurs, comment réduire la discrimination et remédier à la crise au sein du secteur public ; enfin, comment concevoir et mettre en œuvre une politique agricole visant à instaurer une agriculture paysanne, c'est-à-dire locale et capable de satisfaire aux besoins par des prix rémunérateurs. Le principal obstacle à la réalisation de cette vision est l'absence d'une résistance politique unifiée par une mobilisation populaire nationale.

### 3. Afrique occidentale

#### A. SENEGAL

Mamadou Cissokho, Président honoraire du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest), a exposé les grandes lignes de la problématique de la paysannerie en Afrique occidentale. Il a expliqué que l'une des principales questions est celle de la nature de la propriété foncière. Celle-ci revient non pas à des individus mais aux familles, ce qui est incompatible avec le primat de la propriété individuelle dans le droit international public et privé. L'OMC exige des pays africains de se mettre en conformité avec cette disposition du système international et en fait une condition *sine que non* de l'amélioration de l'accès aux marchés des pays développés. D'autres problèmes majeurs sont la dégradation des ressources naturelles (sécheresse, désertification), l'exode rural et les guerres civiles. Confrontée à cette situation, l'agriculture en Afrique de l'Ouest peine à atteindre un niveau de production de subsistance. Depuis l'indépendance il y a eu néanmoins quelques progrès, notamment le développement de certaines cultures d'exportation et l'instauration d'un système de coopératives, géré par l'administration et structuré à tous les niveaux — du village à l'État central. Ce système qui a duré pendant 25 ans et qui correspondait au principe « un parti, un Etat » a, entre autres, permis aux paysans de jouir de subventions à l'engrais et aux cultures. Mais le système des coopératives s'est avéré problématique en raison de la déresponsabilisation des paysans et de la mauvaise gestion de l'épargne et du crédit. De plus, l'objectif principal des politiques agricoles nationales était la maximisation de la production et l'extraction du surplus agricole en faveur des milieux urbains.

L'aggravation de la crise agricole à la suite des crises de sécheresse de 1973 à 1980 et l'absence d'un syndicalisme populaire a favorisé l'éclosion d'un autre type d'organisation paysanne, à savoir un mouvement autonome, sans décret étatique et issu des milieux populaires. Ce mouvement a profité de l'essor des ONG en Afrique occidentale mais a dû résister aux tentatives de cooptation de la part de la Banque mondiale. Bien que les structures de ce mouvement demeurent incomplètes, le mouvement a pu nouer des partenariats officiels, pratique la cogestion de la plus-value et se bat pour mettre en place des organisations régionales. En outre, il mobilise une campagne de résistances aux règles du commerce international. Deux principes fondateurs inspirent cette lutte : d'une part, la conviction que la compétition du type néo-libéral est complètement inadaptée aux conditions et aux besoins des pays en développement. D'autre part, les mêmes droits pour tous, c'est-à-dire ne pas exiger de l'Afrique ce que soi-même on ne respecte pas (à savoir le libre-échange sans subventions) et ne pas refuser à l'Afrique ce que l'on exige pour soi-même (à savoir un modèle de soutien ciblé aux paysans nationaux).

#### B. DISCUSSION SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Patrice Lovesse d'une ONG du Bénin a tiré un bilan largement négatif de l'expérience avec les coopératives qui furent le symbole de la colonisation et de la régression. Il a insisté sur le fait que ni l'agriculture en général ni l'agriculture africaine en particulier ne doivent avoir peur de la mondialisation, mais qu'il faut œuvrer pour une mondialisation différenciée, p. ex. un système d'OMC inter-régionales et regroupées dans une sorte de fédération. De même, il ne faut pas parler de « lutte contre la pauvreté », mais de l'éradication des racines même de la pauvreté, à savoir la baisse des prix à la production, la hausse des prix à la consommation et la stagnation des salaires.

L'une des questions évoquées a été la nature de la politique agricole commune de l'UEMOA et le fait que ce soient les ministres des Finances qui en définissent le cadre sous l'influence du FMI et de la Banque mondiale. Une autre question a été de savoir comment s'organiser entre mouvements paysans et au sein de la société civile pour influencer le cycle de négociations dit de Doha qui sera décisif pour l'agriculture mondiale. Enfin, une dernière question a été la viabilité d'un système d'espaces régionaux protégés. Selon Pascal Bergeret, il y a deux obstacles : d'une part, l'organisation de la concurrence au sein de tels espaces (notamment en présence de pays de taille comme le Nigeria) et, d'autre part, la répartition et l'utilisation des recettes douanières.

#### **IV. Analyse critique du modèle néo-libéral et alternatives**

##### **1. Les mécanismes d'exclusion**

Marcel Mazoyer, Professeur émérite à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, a exposé les principaux facteurs d'exclusion des paysans de l'économie mondiale et ses bénéfices potentiels. La cause majeure de l'appauvrissement est la chute constante et souvent brutale des prix mondiaux. Cette chute s'explique par un éventail de raisons différentes mais qui, en fin de compte, sont toutes liées au productivisme à outrance dont les méthodes de production de plus en plus efficaces sont accompagnées et soutenues par des subventions. Les excédents qui s'ensuivent doivent trouver des débouchés. La saturation en produits agricoles dans les pays dits développés amène les producteurs à inonder les marchés des pays en développement, provoquant l'effondrement des prix internationaux, nationaux, régionaux, voire locaux. Outre le manque de revenu en raison de prix non-rémunérateurs, la chute des prix à la production ne s'est pas traduite par une chute équivalente des prix à la consommation, ce qui signifie un déclin en termes réels du revenu des pays. C'est la grande distribution transnationale qui a empoché les marges entre prix à la production et prix à la consommation. La différence des prix n'a donc pas ou peu bénéficié aux consommateurs : p. ex. les prix du pain ont presque partout augmenté, alors que le prix du blé ne cesse de baisser.

L'autre obstacle à la fin de la paupérisation paysanne est la distribution inégale des terres et l'absence de réformes agraires et foncières. Le degré de concentration de la propriété terrienne, loin de stagner ou de diminuer, continue à augmenter du fait que les paysans appauvris et exclus du marché agricole sont contraints de vendre le peu de terres qui leur reste pour nourrir tant bien que mal leurs familles. Par ailleurs, l'effet pollueur des méthodes de cultivatrices productivistes et le fait d'écourter les périodes de jachère provoquent un rétrécissement progressif des terres effectivement cultivables. L'ensemble de ces facteurs aboutit dans les pays en développement à un système agricole malthusien qui se caractérise par une réduction de la production locale, une baisse de la consommation et une baisse de l'investissement (malgré un taux d'épargne en progression) en raison de l'absence d'activités productrices et rémunératrices.

##### **2. Les alternatives : propositions de réformes**

Comme l'a souligné Marcel Mazoyer, "pour promouvoir des agricultures paysannes durables capables d'assurer, en quantité et en qualité, la sécurité alimentaire de 6 et bientôt 9 milliards d'humains, il faut avant tout garantir à tous les paysans du monde des prix suffisamment élevés et stables pour qu'ils puissent vivre de leur travail, investir et progresser". Seule une nouvelle organisation des échanges agricoles en serait capable, fondée

sur l'équité, la solidarité et une vraie efficacité. Les principaux jalons d'une telle organisation globale sont :

- a. créer de grands marchés communs agricoles régionaux avec des pays ayant des productivités semblables
- b. protéger ces marchés par des droits de douane variables contre l'effondrement des prix à cause de l'importation d'excédents agricoles
- c. négocier entre les grandes zones commerciales des accords internationaux, produit par produit, fixant quantité et prix à l'exportation (si nécessaire par pays)
- d. à l'intérieur de chaque marché commun, réduire les inégalités de revenu entre les zones agricoles par un impôt foncier différentiel, et entre les exploitations par un impôt sur le revenu.
- e. concevoir et mettre en œuvre des réformes agraires et foncières (y compris des lois anticumul et des statuts de fermage)
- f. pays par pays ou zone par zone, il faudrait aussi renforcer la recherche publique visant à répondre aux besoins des paysans les plus démunis
- g. atténuer la hausse possible des prix des denrées vivrières par la distribution de bons d'achat valables exclusivement pour des produits agricoles locaux

3. Discussion finale : transformer les modes de production et d'échange et poursuivre la souveraineté alimentaire par une alliance des mouvements paysans

Une telle organisation des échanges agricoles internationaux soulève un certain nombre de questions : d'une part, Michel Norro, Professeur à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, s'est interrogé sur les effets d'une négociation sur les prix, produit par produit. Il a fait remarquer que les pires systèmes agricoles bureaucratiques étaient bien aux USA et en Europe et qu'il fallait réfléchir à d'autres mécanismes parce que la détermination des prix sape le fonctionnement même des marchés. D'autre part, François Houtart a insisté sur la nécessité de transformer les rapports de force existants en vue d'un tel système et a affirmé que les mouvements paysans d'ores et déjà constituent un modèle de transformation de la société et qu'à ce titre ils détiennent une fonction exemplaire au sein du mouvement de résistance et d'alternatives. Par ailleurs, selon Florian Rochat, Directeur du CETIM, les marchés régionaux ne devraient pas se limiter aux seuls produits agricoles et qu'il fallait à terme envisager la création d'entités proprement politiques pour dépasser l'opposition entre l'urbanité et la ruralité et pour en faire une plate-forme citoyenne. Un tel projet serait aussi susceptible de transformer la finalité de la science et de la technologie vers une nouvelle rationalité solidaire.

Jacques Berthelot, Professeur émérite à l'Institut national polytechnique de Toulouse, a analysé les dysfonctionnements de la PAC et a évoqué les possibilités de réforme. Tout d'abord, il a constaté que tant les politiques globales que les mesures concrètes de la PAC sont souvent en contradiction avec les principes fondateurs, notamment les énormes ressources consacrées à subventionner la production, créant ainsi des excédents et donc la nécessité de financer le stockage. Ces subventions sapent le fonctionnement du libre-échange qui, loin d'être anti-protectionniste, s'est mué en la protection préférée des puissants. De même, l'intérêt des consommateurs est une chimère de la rhétorique néo-libérale qui cache mal le fait que les prix à la consommation n'ont guère diminué et qu'il s'agit des intérêts de la grande distribution. Outre les subventions officielles, il y a tout un éventail de subventions officieuses, notamment l'assurance-maladie et les différents bénéfices de l'assistance sociale (p.ex. éducation). Ainsi, la première et la plus urgente réforme est d'éliminer toutes les formes de subventions allant aux produits exportés et de recentrer la PAC sur le marché commun



intérieur. Deuxièmement, promouvoir la souveraineté alimentaire en mettant un terme aux importations dispensables et en instaurant la protection à l'importation qui est le système le moins protectionniste et le plus facilement accessible aux pays en développement. Les recettes des droits de douanes pourraient être utilisées pour rembourser la partie non remise de la 'dette odieuse'.

Pascal Rouamba, membre de la Direction du Développement et de la Coopération au Burkina Faso, a regretté que les politiques publiques ne traitent que de la forme et non pas du contenu des alternatives et qu'il faut remettre la politique au cœur des décisions relatives à la production et aux échanges internationaux. Seule la politique est en mesure d'éliminer l'un des principaux obstacles à la relance des pays en développement, à savoir le cycle infernal de l'endettement. La politique doit aussi s'attaquer là où les mouvements paysans n'ont pas encore su redresser la dérive – les conditions-cadres du commerce international. De son côté, François Vanier, Vice-Président du Centre National des Jeunes Agriculteurs, a insisté sur la possibilité de se mettre d'accord sur des prix agricoles minima à condition d'impliquer davantage les dirigeants locaux et de mieux se concerter entre organisations paysannes.

Les discussions ont mis en lumière à la fois des points communs et des points d'achoppement : tous les participants ont partagé l'idée que l'agriculture mondiale doit permettre à chaque pays ou région de jouir de sa propre souveraineté alimentaire, notamment à travers des prix rémunérateurs ('des prix qui font vivre'), mais la question est de savoir s'il faut négocier et fixer les prix et comment y parvenir.